

# Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'État (ReFORME)

Bénin

Janvier 2021 – Décembre 2026

## Le défi

Le Bénin s'est lancé depuis 2016 dans une dynamique de développement accéléré de son économie. La stratégie de développement économique et humain du pays repose sur le Plan d'Actions du Gouvernement (PAG) spécifiquement sur les réformes axées sur les finances publiques, l'amélioration du climat des affaires et la modernisation de l'administration.

Après un taux de croissance de 7,2% en 2021 marquant la relance de l'économie après la pandémie de la COVID-19, le Bénin a dû faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine. Néanmoins, le taux de croissance s'est affiché à 6,3% en 2022 dépassant la prévision initiale qui était de 6%. Les recettes propres du pays n'ont cessé de progresser ces trois dernières années tant au niveau national que communal. Selon le rapport sur le développement durable (2023), le Bénin est à mi-chemin de la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD) avec un score au-dessus de la moyenne dans la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), pour l'ensemble des 17 ODD<sup>1</sup>.

Malgré ces performances, maintenir une croissance forte dans le temps et accroître son inclusivité restent des défis. En 2021, le Bénin figure au 166<sup>ième</sup> rang sur 191 pays dans le classement de l'Indice de Développement Humain (IDH). De nombreux défis doivent donc encore être relevés pour atteindre les objectifs de développement.

Dans le domaine de la gestion des finances publiques, les capacités des acteurs étatiques à mener des projections et prévisions fiscales fiables sont encore à améliorer ainsi que les processus de production

des statistiques des finances publiques qui sont encore non informatisés. Le taux de pression fiscale (12,2% en 2022) étant encore en dessous du seuil de l'Union économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), il existe des marges d'amélioration des capacités de mobilisation des recettes. Aussi, la prise en compte des enjeux liés à l'environnement, au climat ainsi qu'au genre dans les mesures et normes fiscales restent insuffisamment couverts. Par ailleurs, le gouvernement doit renforcer le dialogue avec la société civile et la participation du public pour satisfaire aux standards internationaux. Les processus de planification et de mise en œuvre des investissements publics prenant en compte les besoins des groupes vulnérables et du secteur privé sont à améliorer ainsi que la gestion des marchés publics.

Projet	Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'État (ReFORME)
Commettant	Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement (BMZ) et Union européenne (UE)
Objectif	Les cycles budgétaires aux niveaux national et communal sont mis en œuvre selon les principes de la bonne gouvernance financière.
Partenaire politique	Ministère de l'Economie et des Finances (MEF)
Durée	01.01.2021 – 31.12.2026
Coût	33.058.254 Euros

<sup>1</sup> [Rapport-sur-le-Développement-Durable-pour-le-Bénin-2023.pdf \(finances.bi\)](#)



De gauche à droite : Les investissements publics sont un domaine important d'intervention dans la politique de développement du Bénin : Nouveau marché construit à Cotonou ; Le projet poursuit une approche multi-acteurs et collabore entre autres avec des ONG.



De gauche à droite : Une femme du marché d'Akpro-Misséréti souriante devant un hangar construit grâce au mécanisme de transfert de ressources financières aux communes ; Une agente du guichet unique de la Mairie de Kouandé remettant à un citoyen ses timbres en échange de son paiement et contre quittance.

## Notre approche

ReFORME soutient le gouvernement béninois pour la mise en œuvre des cycles budgétaires nationaux et communaux conformément aux principes de bonne gouvernance financière. Le projet accompagne les réformes des finances publiques en cours au Bénin en mettant l'accent sur l'amélioration du cadrage macroéconomique et de la planification budgétaire, la mobilisation des recettes, la transparence et la redevabilité et la mise en œuvre des investissements publics. Il est structuré en quatre champs d'action thématiques.

Dans le champ d'action **Cadre macroéconomique et planification budgétaire**, le projet se focalise sur l'amélioration des capacités des acteurs en modélisation économique et prévision des recettes et sur l'optimisation des processus budgétaires à travers des solutions digitales. L'objectif est que les processus budgétaires conduits aux niveaux national et communal soient conformes à la loi. Le projet accompagne également la dynamique en cours pour l'harmonisation des pratiques de planification budgétaire entre niveaux national et communal.

Dans le domaine de la **Mobilisation des recettes intérieures**, l'objectif est d'améliorer la performance de l'administration fiscale au niveau national et local. Le projet fournit un appui-conseil aux partenaires pour une meilleure exploitation du potentiel fiscal aux niveaux national et communal. La lutte contre l'évasion fiscale, la numérisation des procédures et processus fiscaux, l'imposition internationale, la fiscalité verte et sensible au genre, ainsi que la promotion du civisme fiscal sont les principaux sujets de ce champ d'actions.

La **Transparence et redevabilité** est transversale et au cœur du projet. Dans ce domaine thématique, le dialogue constructif entre les acteurs étatiques et non étatiques ainsi que la participation du public

aux processus budgétaires sont renforcés pour accroître la transparence et la redevabilité sur l'utilisation des fonds publics. A cet effet, l'accent est mis sur l'amélioration de la qualité du dialogue entre la société civile et l'Etat, afin de rendre les processus de planification, de suivi et d'exécution du budget plus compréhensibles et transparents. A travers ce champ d'action, le projet accompagne également l'opérationnalisation de la Cour des comptes et soutient les organes législatifs dans l'exercice de leurs rôles.

Dans le champ d'action **Investissements publics**, la préparation et la mise en œuvre des investissements publics seront améliorées, aussi en ce qui concerne la prise en compte des besoins du secteur privé et les aspects genre. Les principaux sujets sont la mise en place et l'utilisation des outils d'analyse et d'évaluation des investissements publics, la promotion des Dialogues Public-Privés (DPP) et le soutien à l'utilisation des sources de financement innovants comme les Partenariats Public-Privés (PPP), les obligations vertes et les obligations ODD. La passation des marchés publics constitue également un sujet clé.

A travers ces quatre domaines thématiques, le projet soutient la mise en œuvre de l'Agenda 2030, notamment l'ODD 5 (Egalité entre les sexes), l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique), l'ODD 13 (Lutte contre le changement climatique), l'ODD 16 (Paix, justice et institutions efficaces) et l'ODD 17 (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Le projet intervient directement au niveau national et dans dix communes pilotes du Bénin. L'approche d'intervention au niveau communal privilégie l'expérimentation dans les communes pilotes, la capitalisation desdites expériences et leur mise à l'échelle à travers les structures nationales qui sont au cœur du processus, gage de durabilité.

Publié par

Deutsche Gesellschaft für  
Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société à Bonn et Eschborn, Allemagne

Réforme des Finances publiques pour l'atteinte des ODD et  
le Renforcement de la Mobilisation des recettes de l'État  
08 B.P. 1132 Tri Postal  
Cotonou, Bénin  
T 00229 21 31 03 95  
F 00229 21 31 13 35  
[gizbenin@giz.de](mailto:gizbenin@giz.de)  
<https://www.giz.de>

Mise à jour

Octobre 2023

Lay-out

ReFORME, Cotonou

Crédits photos

GIZ/ Caleb Choucounou

Texte

ReFORME

En coopération avec



Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne (UE) et du Ministère fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ). Son contenu relève de la seule responsabilité de la GIZ et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'UE ou du BMZ.